

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SAINTES - 1708 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/06/2025 - 3372 - 2012 B 00661 - 790 030 050 - TRANSPOST OCEAN



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2012 B 00661

TRANSPOST OCEAN

14 RUE DES MARRONNIERS

17600 PISANY

Nos références : MCU/2012 B 00661

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : TRANSPOST OCEAN

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

14 RUE DES MARRONNIERS
17600 PISANY

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 790030050 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 03/06/2025 le dépôt, arrivé au greffe le 26/05/2025, enregistré sous le numéro 2025/3372, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2024

Récépissé délivré le 03/06/2025

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



Déposé le 26/05/2025
N° RCS 90123661
N° de dépôt 3372

TRANSPPOST OCEAN
Société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 14 Rue des Marronniers, 17600 PISANY
RCS SAINTES 790 030 050

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 6 MAI 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 77 425,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	77 425,26 €
En totalité au compte « report à nouveau » Qui s'élève ainsi à 662 713,07 euros.	77 425,26 €

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

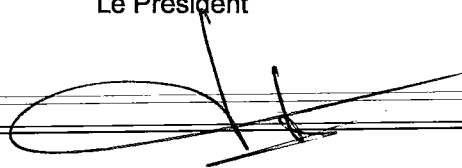
Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

174 892,40 euros, soit 3,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 489,24 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 157 403,16 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant

Certifié conforme
Le Président



TRIBUNAL DE COMMERCE

26 MAI 2025

DE SAINTES

Comptes annuels // 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SAS TRANSPST OCEAN

14 rue des Marronniers

17600 PISANY

APE : 4941A-

Siret : 79003005000039

*copie
certifiée*

comptable

 Cabinet
**BASSANT LANGLET
ET ASSOCIÉS**
Experts comptables

CABINET BASSANT LANGLET ET ASSOCIÉS

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Nouvelle Aquitaine
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale Ouest Atlantique
72 Bis Rue Saint-Palais

17100 SAINTES

Tél. 0546920011

Fax. 0546922185

Email : contact@cabinet-bassant.fr

 **Sommaire**

Etats de synthèse	3
Bilan	4
Compte de Résultat	6
Annexe	7



Comptes annuels

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 347	24 336	3 011	7 444
Fonds commercial	1 353 133	201 644	1 151 489	1 151 489
Immobilisations corporelles				
Constructions	53 081	52 046	1 035	3 306
Installations techniques, matériel et outilla	223 125	167 770	55 355	68 081
Autres immobilisations corporelles	209 682	132 080	77 602	94 321
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	500		500	55 726
Autres titres immobilisés	244		244	244
Autres immobilisations financières	81 830		81 830	165 800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 948 942	577 875	1 371 066	1 546 410
Stocks				
Matières premières et autres approv.	48 305		48 305	39 285
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 586 648		2 586 648	1 915 615
Fournisseurs débiteurs				8 517
Etat, Impôts sur les bénéfiques				47 390
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	239 281		239 281	182 081
Autres créances	4 216 077		4 216 077	3 488 287
Divers				
Disponibilités	1 163 997		1 163 997	757 599
Charges constatées d'avance	1 060		1 060	390
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 255 368		8 255 368	6 439 164
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 204 309	577 875	9 626 434	7 985 575

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	2 545 237	2 545 237
Report à nouveau	585 288	
Résultat de l'exercice	77 425	-79 484
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 757 950	3 015 753
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	183 081	173 916
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	183 081	173 916
Emprunts	540 498	930 096
Découverts et concours bancaires		11 835
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	540 498	941 931
Emprunts et dettes financières diverses	980	980
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 837 546	1 449 763
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 258	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677 192	1 355 517
Personnel	605 653	389 476
Organismes sociaux	312 901	215 078
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 047	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	588 154	390 249
Autres dettes fiscales et sociales	41 153	19 619
Dettes fiscales et sociales	1 548 908	1 014 423
Autres dettes	78 021	33 292
TOTAL DETTES	5 685 403	4 795 906
TOTAL PASSIF	9 626 434	7 985 575

Compte de Résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	18 814 619	13 771 744
Autres produits	452 685	410 476
Total	19 267 305	14 182 219
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	6 408	
Variation de stock (m.p.)	8 064	15 460
Autres achats & charges externes	11 818 028	8 834 881
Total	11 832 500	8 850 341
MARGE SUR M/SES & MAT	7 434 804	5 331 879
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	187 826	160 739
Salaires et Traitements	6 162 656	4 366 459
Charges sociales	1 046 899	751 743
Amortissements et provisions	69 699	247 840
Autres charges	138	36
Total	7 467 218	5 526 816
RESULTAT D'EXPLOITATION	-32 414	-194 937
Produits financiers	140 932	117 613
Charges financières	83 061	72 000
Résultat financier	57 870	45 613
RESULTAT COURANT	25 457	-149 324
Produits exceptionnels	237 604	176 571
Charges exceptionnelles	185 635	106 730
Résultat exceptionnel	51 969	69 840
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	77 425	-79 484

Comptes annuels

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRANSPPOST OCEAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 9 626 434 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 77 425 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %



Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 353 133			1 353 133
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 354	8 785	21 792	27 347
Immobilisations incorporelles	1 393 487	8 785	21 792	1 380 480
- Terrains	15 995		15 995	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	62 721	30 370	40 010	53 081
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	186 360	95 885	59 120	223 125
- Installations générales, agencements aménagements divers	127 390	2 236	10 348	119 278
- Matériel de transport		26 673	26 673	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 061	91 110	164 768	90 404
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	556 527	246 274	316 913	485 888
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	55 726		55 226	500
- Autres titres immobilisés	244			244
- Prêts et autres immobilisations financières	165 800	6 936	90 906	81 830
Immobilisations financières	221 770	6 936	146 132	82 574
ACTIF IMMOBILISE	2 171 784	261 995	484 837	1 948 942



Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	1 353 132
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 353 133

Dépréciation du fonds commercial : 201 644 EURO

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 676	217 883	213 384	24 336
Immobilisations incorporelles	32 910	217 883	213 384	24 336
- Terrains	15 995	160 038	160 038	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	89 785	909 153	906 882	52 046
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	194 582	885 844	853 536	167 770
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 069	19 186	80 019	41 907
- Matériel de transport	26 303	370	26 673	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	253 562	1 868 488	1 867 110	90 173
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	390 820	3 843 079	3 894 258	351 896
ACTIF IMMOBILISE	423 730	4 060 962	4 107 642	376 231

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 124 896 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	81 830		81 830
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 586 648	2 586 648	
Autres	4 455 358	4 455 358	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 060	1 060	
Total	7 124 896	7 043 066	81 830
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	41 953
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	113 958
Total	155 910

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 EURO décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges		9 165			9 165
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	173 916				173 916
Total	173 916	9 165			183 081
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 165			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 683 145 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	540 498	345 296	195 201	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	980	980		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677 192	1 677 192		
Dettes fiscales et sociales	1 548 908	1 548 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 915 567	1 915 567		
Produits constatés d'avance				
Total	5 683 145	5 487 944	195 201	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	389 457			
(**) Dont envers les associés	1 837 546			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	208 171	208 171	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	208 171	208 171	

Nantissement de parts sociales pour un montant de 570 000 € auprès de la Caisse d'Epargne

Caution JPLM pour 84 869 €

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	14 261
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	202
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	452 590
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	128 421
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	85 088
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	16 202
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	27 237
TAXE APPRENTISSAGE CAP	4 505
FORMATION CAP	6 781
DIVERS - CHARGES À PAYER	2 425
Total	737 712

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 060		
Total	1 060		

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 172 personnes.

Effectif moyen 2023 : 147 salariés

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 141 695 EURO

SCORE

WALTER ALLINIAL

Déposé le
N° RCS
N° de dépôt

► Société de Commissaires aux Comptes

TRANSPOST OCEAN

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 500.000 Euros

14 Rue des Marronniers
17600 PISANY



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2024

com
certifier
compte

Siège social :
125, avenue Gambetta
17103 SAINTES cedex
Tél : 05 46 93 70 91

Autres établissements : 17, boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême - Tél : 05 45 69 19 19
13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 RCS Saintes - TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France - Membre indépendant d'Allinial Global International - Membre de la CRCC de Poitiers

▷ Société de Commissaires aux Comptes

TRANSPPOST OCEAN

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 500.000 €uros

14 Rue des Marronniers
17600 PISANY



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2024

A l'assemblée générale de la société TRANSPPOST OCEAN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPPOST OCEAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Siège social :
125, avenue Gambetta
17103 SAINTES cedex
Tél. : 05 46 93 70 91

Autres établissements : 17, boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême - Tél. : 05 45 69 19 19
13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 RCS Saintes - TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France - Membre indépendant d'Allinial Global International - Membre de la CRCC de Poitiers

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués tels que décrits dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous vous informons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

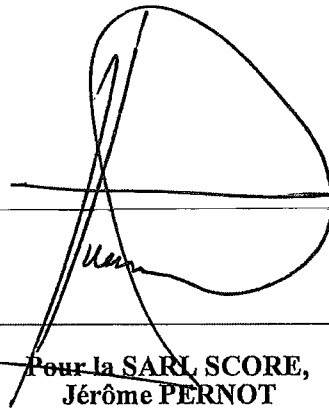
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saintes, le 18 avril 2025



Handwritten signature of Jérôme PERNOT in black ink, consisting of a large, stylized loop and a vertical stroke.

Pour la SARL SCORE,
Jérôme PERNOT
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 347	24 336	3 011	7 444
Fonds commercial	1 353 133	201 644	1 151 489	1 151 489
Immobilisations corporelles				
Constructions	53 081	52 046	1 035	3 306
Installations techniques, matériel et outilla	223 125	167 770	55 355	68 081
Autres immobilisations corporelles	209 682	132 080	77 602	94 321
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	500		500	55 726
Autres titres immobilisés	244		244	244
Autres immobilisations financières	81 830		81 830	165 800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 948 942	577 875	1 371 066	1 546 410
Stocks				
Matières premières et autres approv.	48 305		48 305	39 285
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 586 648		2 586 648	1 915 615
Fournisseurs débiteurs				8 517
Etat, Impôts sur les bénéfices	239 281		239 281	47 390
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 216 077		4 216 077	182 081
Autres créances				3 488 287
Divers				
Disponibilités	1 163 997		1 163 997	757 599
Charges constatées d'avance	1 060		1 060	390
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 255 368		8 255 368	6 439 164
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 204 309	577 875	9 626 434	7 985 575

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	2 545 237	2 545 237
Report à nouveau	585 288	
Résultat de l'exercice	77 425	-79 484
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 757 950	3 015 753
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	183 081	173 916
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	183 081	173 916
Emprunts	540 498	930 096
Découverts et concours bancaires		11 835
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	540 498	941 931
Emprunts et dettes financières diverses	980	980
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 837 546	1 449 763
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 258	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677 192	1 355 517
Personnel	605 653	389 476
Organismes sociaux	312 901	215 078
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 047	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	588 154	390 249
Autres dettes fiscales et sociales	41 153	19 619
Dettes fiscales et sociales	1 548 908	1 014 423
Autres dettes	78 021	33 292
TOTAL DETTES	5 685 403	4 795 906
TOTAL PASSIF	9 626 434	7 985 575

Compte de Résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	18 814 619	13 771 744
Autres produits	452 685	410 476
Total	19 267 305	14 182 219
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	6 408	
Variation de stock (m.p.)	8 064	15 460
Autres achats & charges externes	11 818 028	8 834 881
Total	11 832 500	8 850 341
MARGE SUR M/SES & MAT	7 434 804	5 331 879
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	187 826	160 739
Salaires et Traitements	6 162 656	4 366 459
Charges sociales	1 046 899	751 743
Amortissements et provisions	69 699	247 840
Autres charges	138	36
Total	7 467 218	5 526 816
RESULTAT D'EXPLOITATION	-32 414	-194 937
Produits financiers	140 932	117 613
Charges financières	83 061	72 000
Résultat financier	57 870	45 613
RESULTAT COURANT	25 457	-149 324
Produits exceptionnels	237 604	176 571
Charges exceptionnelles	185 635	106 730
Résultat exceptionnel	51 969	69 840
RESULTAT DE L'EXERCICE	77 425	-79 484

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRANSPST OCEAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 9 626 434 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 77 425 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les Immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)


Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 353 133			1 353 133
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 354	8 785	21 792	27 347
Immobilisations incorporelles	1 393 487	8 785	21 792	1 380 480
- Terrains	15 995		15 995	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	62 721	30 370	40 010	53 081
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	186 360	95 885	59 120	223 125
- Installations générales, agencements aménagements divers	127 390	2 236	10 348	119 278
- Matériel de transport		26 673	26 673	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 061	91 110	164 768	90 404
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	556 527	246 274	316 913	485 888
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	55 726		55 226	500
- Autres titres immobilisés	244			244
- Prêts et autres immobilisations financières	165 800	6 936	90 906	81 830
Immobilisations financières	221 770	6 936	146 132	82 574
ACTIF IMMOBILISE	2 171 784	261 995	484 837	1 948 942

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	1 353 132
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 353 133

Dépréciation du fonds commercial : 201 644 EURO

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 676	5 452	21 792	24 336
Immobilisations incorporelles	32 910	5 452	21 792	24 336
- Terrains	15 995		15 995	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	89 785	2 271	40 010	52 046
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	194 582	32 308	59 120	167 770
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 069	19 186	10 348	41 907
- Matériel de transport	26 303	370	26 673	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	253 562	1 378	164 768	90 173
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	390 820	55 513	316 913	351 896
ACTIF IMMOBILISE	423 730	60 965	338 705	376 231

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 124 896 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	81 830		81 830
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 586 648	2 586 648	
Autres	4 455 358	4 455 358	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 060	1 060	
Total	7 124 896	7 043 066	81 830
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	41 953
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	113 958
Total	155 910

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 EURO décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges		9 165			9 165
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer	173 916				173 916
Autres provisions pour risques et charges					
Total	173 916	9 165			183 081
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 165			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 683 145 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	540 498	345 296	195 201	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	980	980		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677 192	1 677 192		
Dettes fiscales et sociales	1 548 908	1 548 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 915 567	1 915 567		
Produits constatés d'avance				
Total	5 683 145	5 487 944	195 201	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	389 457			
(**) Dont envers les associés	1 837 546			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	208 171	208 171	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	208 171	208 171	

Nantissement de parts sociales pour un montant de 570 000 € auprès de la Caisse d'Epargne

Caution JPLM pour 84 869 €

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	14 261
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	202
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	452 590
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	128 421
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	85 088
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	16 202
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	27 237
TAXE APPRENTISSAGE CAP	4 505
FORMATION CAP	6 781
DIVERS - CHARGES À PAYER	2 425
Total	737 712

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 060		
Total	1 060		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 172 personnes.

Effectif moyen 2023 : 147 salariés

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 141 695 EURO